

Quand le Champagne menace une biodiversité exceptionnelle... en Picardie

2010, année internationale de la biodiversité, année d'engagement du Gouvernement à stopper l'érosion de la biodiversité, mais certainement **l'année de destruction d'un des patrimoines naturels les plus exceptionnels de Picardie.**

Un site exceptionnel... îlot de Méditerranée au Nord de la France !

En effet, dans le Sud du département de l'Aisne, sur la commune de Chartèves, le Coteau du Pseautier, mais également les dernières pelouses calcaires (savarts ou larris) situées en zone A.O.C. Champagne, sont sous la menace de destruction par l'extension de la viticulture. Or ces savarts sont d'une richesse floristique et faunistique hors du commun en Picardie. On trouve sur les 30 hectares du coteau de Chartèves une centaine d'espèces différentes d'oiseaux, dont certaines remarquables et protégées, une richesse en flore des plus rares avec notamment quatre espèces de plantes protégées, ainsi que des stations d'orchidées rares en France, des cortèges de papillons, mante religieuse, cigale des montagnes... véritable îlot de Méditerranée au Nord de la France, du fait de son exposition au soleil.

Pelleteuses et bulldozers. !

Mais cette biodiversité, contribuant à la richesse du paysage Picard, est sous la menace de l'extension de la viticulture du champagne malgré tous les débats, concertations et engagements pris par l'État pour la sauvegarde de la biodiversité en France. L'implantation de vignes est totalement incompatible avec le maintien de ces savarts. L'ensemble de la végétation sera broyé pour donner un paysage lunaire. Ensuite, pelleteuses et bulldozers entreront en action pour assurer les importants terrassements qui seront nécessaires pour planter les pieds de vignes, augmentant considérablement les risques d'érosion du sol.

Coulées de boues accentuées ?

Faut-il rappeler qu'aux pieds des vignes les coulées de boues sont récurrentes dans les villages environnant ? De plus la viticulture expose de nouvelles surfaces, jusque là préservées, à d'importants traitements chimiques, la viticulture étant une des pratiques culturelles des plus consommatrices de pesticides.

Alertes et études : 15 ans de négations !

Un protocole d'accord avait été trouvé en 1995 entre les viticulteurs, la commune et des associations. Or seulement 25% du coteau sont protégés par ce protocole et sont menacés à court terme car trop proche des surfaces traitées et trop petit pour assurer la survie des espèces. Les 75% restant étant détruit par la plantation des pieds de vignes.

Des promesses non respectées

Ainsi, malgré les engagements et les promesses de l'État pour la préservation de la biodiversité, celui-ci s'apprête à demander l'autorisation de la destruction massive d'espèces protégées. 80% des stations de plantes protégées du coteau seront détruites, appauvrissant la biodiversité et la richesse des paysages Picards, et expose les riverains à des pratiques culturelles peu soucieuses de leur environnement.

Picardie Nature ne comprend pas l'obstination des viticulteurs du Champagne à vouloir étendre la viticulture sur une part aussi insignifiante de l'A.O.C. Champagne sur Chartèves (soit 0.08% de l'aire A.O.C. cultivée). Le Champagne considère-t-il le département de l'Aisne comme un sous paysage ? Cette situation pourrai-t-elle avoir lieu entre Reims et Epernay ?

Picardie Nature demande à ce que ces dernières pelouses calcaires soient préservées pour la constitution d'un réseau cohérent de pelouses à orchidées. Le Champagne, au bénéfice de son image mondialement reconnue, ne pourrait-il pas faire de Chartèves une vitrine de son engagement à la préservation de la biodiversité picarde ?

Contacts : Yves Maquinghen : 03 62 72 22 52 / 06 33 88 87 51 – yves.maquinghen@picardie-nature.org
Christophe Hosten : 06 74 97 19 54

Dossier de presse disponible sur notre site Internet : www.picardie-nature.org